

Telefon: +49 (0) 81 52 / 38 - 354  
Fax: +49 (0) 81 52 / 38 - 332  
E-Mail: cschwieger@heine.com

A tous nos partenaires

08.07.2010/CSC/CH

### Notification de sécurité – urgent ; Lame Laryngoscope XP Mac 3

Cher partenaire,

Nous regrettons de vous informer que nous sommes obligés de procéder à un échange de nos **lames laryngoscope HEINE XP, MAC 3 (F-000.22.763 – carton de 25 pièces)** et nous vous demandons votre support.

Le motif pour l'échange est un problème de tolérance que nous avons eu sur une série de notre production en Avril 2010. Le socle de la lame peut être trop large pour être inséré dans la tête du manche laryngoscope fabriqué selon le «green standard».

Les lames de cette série de production sont dans des cartons avec la **date d'emballage** 05/2010, 06/2010 ou 07/2010 (la date d'emballage se trouve sur notre étiquette barcode. (voir n° 4 de notre explication jointe).

Comme votre entreprise figure parmi les distributeurs qui pourraient avoir reçu des instruments de cette série de production, nous vous prions de bien vouloir contrôler votre stock comme suit :

1. Si vous avez dans votre stock des lames avec la **date d'emballage** 05/2010, 06/2010 ou 07/2010 ne les vendez pas ! Elles ne doivent en aucun cas être délivrées aux clients.
  2. Vous avez deux options au choix:
    - 2.1 Ouvrez les cartons et contrôlez la date de production de chaque lame (voir l'image ci-inclus) Toutes les lames portant le **tampon de production** 04/2010 pourraient être concernées. Nous vous prions de les éliminer et de nous communiquer leur nombre. Nous les remplacerons sans frais. (Les lames avec tampon de production 03/2010 ou 05/2010 ne font pas partie de cette série defectueuse et peuvent être vendues sans problèmes.)
- OU
- 2.2 Retournez tous les cartons avec **date d'emballage** 05/2010, 06/2010 or 07/2010 à HEINE. Ils seront remplacés sans frais.
3. Si vous avez déjà vendu des cartons portant cette date d'emballage nous vous prions de les reprendre et de procéder comme décrit sous § 2.1 ou 2.2

Nous vous prions de nous confirmer que vous avez pris connaissance de cette action jusqu'à lundi le 12 Juillet (12 :00) et de remplir la liste ci-après et de nous la retourner par email sous 15 jours.

Nous regrettons sincèrement le dommage que nous vous causons par cet incident.  
En même temps, nous vous remercions de votre soutien pour régler cette affaire.

---

| Nombre de cartons reçus | Nbre de cartons Retour à HEINE (ou voir colonne 3) | Nbre de cartons contrôlés/ Lames défectueux éliminées | Déjà utilisés chez le client<br>Nbre crts / Nbre lames |
|-------------------------|--|---|--|
| XXX                     |  | /   | /  |

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez d'autres questions (Tel. +49 8152 38340).

Cordialement,  
HEINE Optotechnik GmbH & Co KG

Claudia Schwieger  
Director Quality Management